

# Ton nouveau carnet de correspondance

Tu es en possession de ton nouveau carnet de correspondance. Voici quelques informations utiles pour bien t'en servir car il a changé depuis l'an dernier.

Tout d'abord, tu dois toujours avoir avec toi (dans ton cartable) ton carnet de correspondance, recouvert avec la couverture en plastique qui t'a été donnée.

**Ce carnet, tu ne dois pas le perdre.**

## Couverture du carnet

Page I: Présentation de l'Etablissement	Page II: Renseignements administratifs	Page III: Calendrier	Demande de rendez-vous	Page IV: Emploi du temps
N'oublie pas d'écrire les informations utiles sur cette page.	Il est très important que tes parents complètent cette page et n'oublient pas de signer dans le bas. Toi aussi, tu dois le signer.	Le calendrier est à ta disposition pour préparer ton cartable car les semaines 1 et 2 sont notées.	Si tes parents veulent un rendez-vous avec un professeur (et inversement), ils devront utiliser cette page. Tu devras la présenter à ton prof (ou à tes parents suivant le cas).	Ecris ton emploi du temps sur cette page afin de t'aider à préparer ton cartable le soir.

## Intérieur du carnet

Page 1 Administration et professeurs	Pages 2 à 7 Les pages du règlement	Page 8 Dates	Page 9 Date et Soutien
Tu dois compléter cette page avec l'aide de ton professeur. Tu peux aussi utiliser ton emploi du temps.	Tu dois bien lire le règlement pour savoir ce que tu peux faire et ce que tu ne dois pas faire.	Avec ton Professeur Principal, écris les dates des conseils de classe, les noms des délégués et les dates de vacances.	Avec ton Professeur Principal, écris les dates des relevés de notes. Si tu dois aller en aide ou en soutien, les professeurs te feront noter les dates auxquelles tu dois venir. Tes parents doivent signer cette information.

Pages 10 à 22 Informations et correspondance	Pages 23 à 26 Modification d'emplois du temps	Page 27 Demandes de sortie Restaurant scolaire et Etudes
Les professeurs comme les parents peuvent y écrire des informations générales: réunions parents-profs, rappel des conseils de classe, des dates de sorties (visites...) Tes parents peuvent y noter des informations: - si tu ne déjeunes pas au restaurant scolaire alors que tu es demi-pensionnaire - ils peuvent aussi y noter des sorties de l'établissement (demande d'absences exceptionnelles aux études, par exemple) - et bien d'autres raisons encore...	Tu écris ici le nom de la circulaire donnée par l'Etablissement et tu fais signer le carnet par tes parents.	Si tes parents demandent de te dispenser de restaurant scolaire ou d'études, ils doivent compléter cette page, signer et tu dois faire signer la demande à Mr Fayet.

Pages 28 et 29 Inaptitude EPS – Ponctuelle ou longue durée	Page 30 Demande de rendez-vous	Pages 31 à 39 Coller ici le relevé intermédiaire de notes
<p>Si tu as un problème de santé, tes parents peuvent demander à te dispenser exceptionnellement d'un cours d'EPS. Ils complètent alors les informations nécessaires et cochent "Demande d'inaptitude ponctuelle d'EPS". Ces demandes ponctuelles ne peuvent pas durer plus d'un cours.</p> <p>Le professeur décide alors si tu accompagnes ou non le groupe en EPS.</p> <p>En revanche, si tu as une dispense établie par un médecin, tes parents cochent "Dispense EPS longue durée". Le professeur t'envoie en permanence (tu ne peux pas sortir de l'établissement).</p>	<p>Si tes parents veulent un rendez-vous avec un professeur (et inversement), ils devront utiliser cette page. Tu devras la présenter à ton prof (ou à tes parents suivant le cas).</p>	<p>Dès que tu as ton relevé de notes distribué par ton professeur principal, tu dois le coller et le faire signer dans ton carnet. Il sera vérifié par ton PP.</p>

Pages 40 à 41 Les oublis	Pages 42 et 43 Observation écrite sur le Travail
<p>Si tu oublies tes affaires, ton professeur peut te mettre un mot dans ces pages. Cela doit te faire réagir pour faire attention à ne pas oublier tes affaires pour la fois prochaine. Tu dois faire signer l'oubli par Mr Fayet.</p> <p>Attention, si tu oublies à nouveau tes affaires, un professeur peut décider de noter un mot dans <i>Observation Travail</i>.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Si tu as 4 oublis, tu auras 1 heure de retenue.</li> <li>• Si tu as 8 oublis, tu auras 2 heures de retenue</li> </ul> <p>Ainsi de suite...</p>	<p>Si tu as encore un fois oublié ou pas fait ton travail, le professeur peut te mettre un mot dans <i>Observation Travail</i>. Cela doit te faire réagir pour être plus attentif lors de la prise des devoirs en fin de cours ou pour que tu travailles plus le soir en étude ou la maison.</p> <p>Attention:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 mots "travail" provoquent 2 heures de retenue</li> <li>• 6 mots "travail" provoquent 4 heures de retenue</li> <li>• 9 mots "travail" provoquent 6 heures de retenue et une convocation obligatoire avec Mr Créquy.</li> </ul>

Page 44 et 45 Observation écrite sur le Comportement	Pages 46 et 47 Retenue
<p>Les professeurs, les surveillants et Mr Fayet peuvent décider d'écrire une <i>Observation Comportement</i> si tu ne respectes pas les autres élèves ou les adultes, ou tu gênes la classe.</p> <p>Attention:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 mots "comportement" provoquent 2 heures de retenue</li> <li>• 6 mots "comportement" provoquent 4 heures de retenue</li> <li>• 9 mots "comportement" provoquent 6 heures de retenue et une convocation obligatoire avec Mr Créquy.</li> </ul>	<p>C'est l'endroit le moins aimé des élèves! Un professeur ou un membre de la Vie Scolaire peut demander une retenue pour de nombreuses raisons.</p> <p>Voici des exemples:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- tu as des mots <i>travail</i> ou <i>comportement</i></li> <li>- manque de respect, manque de travail, non respect des consignes</li> <li>- violence, vol, signature imitée</li> <li>- tu es sorti(e) de l'établissement sans autorisation</li> </ul>

Page 48 Retards	Billets d'absences (verts, au milieu)
<p>Si tu arrives en retard, tu dois passer par l'accueil de l'Établissement et faire signer ton carnet par Mme Blanchard.</p> <p>Attention: tous les 6 retards, tu seras en retenue. A toi de faire attention à ne pas arriver trop souvent en retard.</p>	<p>Si tu vas être absent(e) (rendez-vous...), tu dois présenter ton carnet à Mr Fayet avant la date de l'absence.</p> <p>Si tu as été absent(e), tu dois <b>obligatoirement</b> présenter un billet d'absence à Mr Fayet, avec les jours d'absence et le motif réel, même si tes parents ont téléphoné à Mabillon.</p>